

République Islamique de Mauritanie
Ministère du Pétrole, de l'Energie et des Mines

**Office Mauritanien de Recherches Géologiques.
(OMRG)**



PROCÈS VERBAL

CIMAC/OMRG

N° 031

Session du 25 / Octobre / 2018

PROCES –VERBAL D’ATTRIBUTION DE CONTRAT

Suite à la demande d’initiation d’une procédure pour l’acquisition des besoins, en fourniture du matériel de camps des missions de l’OMRG pour l’année 2018, adressée à la commission interne de marchés publics de l’Office Mauritanien de Recherches Géologiques par la Direction Générale, en date du 08/10/2018, sous le N° 158/18, la commission s’est réunie le 25 Octobre 2018 à 14 H 30 mn, dans les locaux dudit Office sous la présidence de Monsieur Emanetoullah LIMAM.

Étaient présents, outre le président :

Membres :

- ✓ Mr NASSER DINE O/ MED YESLEM
- ✓ Mr SOULEYMANE O/ MED O/ M'BARECK
- ✓ Mr DOUDOU HAIDARA O/ ABDALLAHI
- ✓ Mr Ousmane MOCTAR FALL SAID (**Observateur**)

Secrétaire

- ✓ Mme KANDJI MODY TRAORE.

Absent:

Le président, après vérification du quorum (4 sur 5), a ouvert la séance par des mots de bienvenue aux membres de la CIMAC/OMRG et les a remercié d’avoir répondu à la convocation.

L’ordre du jour a été adopté comme suit :

- Évaluation des offres du marché relatif à la fourniture du matériel de camps des missions de l’OMRG pour l’année 2018.

Décisions :

Sur la base de la fiche de séance d’ouverture des plis et la fiche récapitulative de l’évaluation des offres, la Commission décide d’attribuer provisoirement le contrat relatif à la fourniture du matériel de camps des missions de l’OMRG pour l’année 2018 au profit de l’OMRG, aux Ets EL OULA dont l’offre a été jugée conforme aux exigences du dossier de concurrence et moins disante par rapport aux autres concurrent, pour un montant de Cent Dix Mille Sept Cent Soixante Deux (**110 762**) MRU (N-UM)_TTC.

- Ce PV est un avis d'attribution provisoire et sera affiché et publié sur le site de l'ARMP et celui de l'OMRG.
- Un délai de recours de cinq jours ouvrables est observé par la Commission. Après l'épuisement de ce délai, l'attribution provisoire susmentionnée devient définitive.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 16 heures 00 mn

Secrétaire

KANDJI MODY TRAORE

Président

Emanetoullah LIMAM

Ont signé :

Membres :

SOULEYMANE O/ MED O/ M'BARECK

NASSER DINE O/ MED YESLEM

DOUDOU HAIDARA O/ ABDALLAH

Ousmane MOCTAR FALL SAID

Nouakchott, le 25/10/2018